

30/07/2024 (données au 29/07/2024 à 18h)

Ce bulletin d'information permet de suivre l'évolution de la situation sanitaire liée au choléra sur le territoire depuis le début de l'alerte.

CAS TOTAUX

221*

DONT CAS ACTIFS

0

PERSONNES TRAITÉES

1243

PERSONNES VACCINÉES

18 766

À NOTER :

*UN CAS DE CHOLÉRA RÉ-INTÉGRÉ APRÈS DÉFINITION D'UN DÉCÈS COMMUNAUTAIRE COMME "PARTIELLEMENT IMPUTABLE AU CHOLÉRA". AUCUN CAS DE CHOLÉRA N'A ÉTÉ SIGNALÉ À MAYOTTE DEPUIS LE 12/07/2024

DÉCÈS HOSPITALIERS

0

DÉCÈS COMMUNAUTAIRES
IMPUTABLES *

5

DÉCÈS COMMUNAUTAIRES
PARTIELLEMENT IMPUTABLES **

2

À NOTER :

*UN DÉCÈS EST IMPUTABLE AU CHOLÉRA LORSQU'IL CUMULE UNE PRÉSENCE DE SIGNES CLINIQUES, UNE PREUVE MICROBIOLOGIQUE, UN LIEN ÉPIDÉMIOLOGIQUE ET UNE ABSENCE DE COMORBIDITÉ CONNUE

**UN DÉCÈS EST PARTIELLEMENT IMPUTABLE AU CHOLÉRA LORSQUE L'ENSEMBLE DES INDICATEURS MENTIONNÉS SUPRA NE SONT PAS RÉUNIS

COMMENT ÉVITER LA TRANSMISSION DU CHOLÉRA ?



Lavez-vous régulièrement
les mains



Buvez uniquement
de l'eau potable

CONDUITE À TENIR



VOUS SOUFFREZ DE DIARRHÉES ET VOUS OU QUELQU'UN DE VOTRE ENTOURAGE **REVENEZ DES COMORES OU D'AFRIQUE CONTINENTALE DEPUIS MOINS DE 10 JOURS**



VOUS SOUFFREZ DE DIARRHÉES AQUEUSES AIGÜES ET D'UNE **DÉSHYDRATATION SÉVÈRE** OU VOUS SOUFFREZ DE DIARRHÉES APRÈS AVOIR ÉTÉ EN **CONTACT AVEC UN CAS SUSPECT DE CHOLÉRA**

1

ISOLEZ-VOUS

2

APPELEZ IMMÉDIATEMENT
LE 15

3

HYDRATEZ-VOUS

COMMENT SONT COMPTABILISÉS LES DÉCÈS ?

Plusieurs décès avaient pu être recensés à Mayotte ces derniers mois, sans savoir si leur imputabilité était directement liée ou non au choléra.

À ce titre, et afin d'obtenir une comptabilisation précise du nombre de décès liés au choléra à Mayotte, Santé publique France en concertation avec l'Agence régionale de santé de Mayotte a mis en place des réunions avec des médecins et des épidémiologistes chargées d'évaluer si les décès détectés dans le cadre de la surveillance de l'épidémie à Mayotte sont liés au choléra.

Cette instance, qui réunit des experts locaux et nationaux en épidémiologie et en médecine, a défini ces dernières semaines un cadre d'analyse des décès constatés en milieu communautaire, tenant compte des signes cliniques (digestifs, comorbidités éventuelles), des preuves microbiologiques, des liens épidémiologique avec un cas confirmé ou un foyer actif de choléra. C'est sur la base de ces analyses que les décès identifiés peuvent désormais être caractérisés comme imputables ou non au choléra.

L'IMPORTANCE D'UNE COMPTABILISATION EXHAUSTIVE DES DÉCÈS

Dans le cadre de la lutte contre le choléra à Mayotte, l'Agence régionale de santé porte une attention toute particulière aux décès qui pourraient être constatés en milieu communautaire.

En effet, la prise en charge des défunts potentiellement infectés par le choléra revêt une importance particulière, dans la mesure où elle doit permettre d'éviter toute nouvelle forme de contamination, notamment au moment des funérailles.

C'est dans cette optique qu'un protocole strict et systématique a été défini pour chaque décès suspect, afin de limiter les risques de transmission de la bactérie. Les réunions réunissant des médecins et des épidémiologistes ont quant à elles pour objectif de déterminer, a posteriori, si le décès était imputable ou non au choléra.

